

Lieu : À la municipalité de Grand-Remous

Présents : M. Joao Cardoso Mme Johanne Bonenfant
 M. Gilles Richard M. Victor Lyrette
 M. Patrick Courville Mme Christiane Gagnon

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h30.

2. Mise à jour des priorités du Plan d'action

Le comité a décidé de mettre de l'avant les points suivants pour l'année 2016 :

Priorité # 1 : Point 2.3.2. du plan d'action : Créer un organisme qui serait responsable des îles (ex : la SAGE au 31 milles). Faire l'inventaire des îles et prévoir entente avec le Ministère des ressources naturelles.

Le CCDÉ recommande de mettre une priorité sur l'aménagement des descentes publiques soit l'installation de toilettes sèches, affiche de sensibilisation, conteneurs à déchets ou poubelles.

Priorité # 2 : Faire 2 affiches qui seront installées sur le terrain de l'AFC ainsi qu'à la municipalité, qui indiqueront les différents commerces/point de ravitaillement/attraits touristiques de Grand-Remous. Il est discuté de voir la possibilité de mettre la distance entre chacune des villes qui entourent la municipalité et de voir s'il est possible de prendre un matériel comme l'alupanel qui est plus résistant et de faire les affiches réfléchissantes.

Priorité # 3 : Point 1.6.1 du plan d'action : Sentier vélo - ski de fond - marche reliant les pourvoyeurs ainsi que le village et 1.6.2 sentier vélo - marche - ski de fond secteur Chutes de la Montagne.

Le CCDÉ recommande d'envoyer une lettre à Hydro-Québec pour avoir de l'information sur les délais de construction de la passerelle au Barrage-Mercier.

3. Varia

- Guide touristique

Il est discuté du format du guide touristique. Le comité a conclu que l'idéal serait de prendre la carte géographique de Grand-Remous et de la modifier pour inscrire les entreprises/attraits dessus. Les affiches de l'AFC et de la municipalité pourraient être des grands formats et des feuilles 8 1/2 x 11 pourraient être pliés en 3 pour distribuer aux passants.

- Ratio déchets versus recyclage

Un article a paru dans le journal le choix du 21 octobre dernier dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets. On peut voir le ratio des municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau pour les années 2012, 2013, 2014. La municipalité la plus performante est Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau avec un ratio de 2.5 en 2014, Grand-Remous se situe en milieu de pelotons avec un ratio de 3.0 et la municipalité avec le moins bon rendement est Lac-Ste-Marie avec un ratio de 8.4. Il est convenu de mettre ce sujet dans le prochain journal municipal.

- Sondage entreprise

Il est dit que le sondage entreprise doit être pris en compte lors du choix des priorités chaque année.

- Nomination membre et vice-président

Il est voté à l'unanimité que M. Gilles Richard soit vice-président.

Le CCDÉ recommande de nommer M. Victor Lyrette comme membre du CCDÉ et de nommer M. Gilles Richard comme vice-président.

- Prochaine rencontre du comité

Il est convenu que la prochaine rencontre aura lieu le 24 novembre à 18h30.

4. Fin de l'assemblée

Fin de l'assemblée à 19h45.